

## **« Faire la paix » : approches pluridisciplinaires sur les processus de pacification et de réconciliation**

**3e édition des Journées Franco-Allemandes des MSH du Grand Est, 16-17 mars 2022**

Comment se manifeste, à travers l'histoire et d'une société à l'autre, l'art de "faire la paix" ? Quelles transformations affectent les pratiques politiques, sociales et juridiques qui produisent ou marquent la pacification des relations entre deux sociétés ? Quelle est l'histoire des formes sociales du "faire la paix" et de la réconciliation ? Y a-t-il une contribution franco-allemande spécifique à l'art de la paix et, si c'est le cas, quelle est-elle ?

Organisé dans le cadre des journées franco-allemandes des MSH du Grand Est, ce colloque part du constat que les relations franco-allemandes après la Deuxième Guerre mondiale ont pu être présentées comme des laboratoires de la réconciliation entre deux pays en guerre. Il entend replacer ces relations franco-allemandes dans un contexte historique et géographique plus large, et interroger, par un dialogue construit avec d'autres périodes et d'autres aires géographiques, le caractère de "modèle" que l'on attribue à la réconciliation franco-allemande.

S'interroger sur la paix en 2023 a de nombreuses justifications. Bien sûr, la question se pose avec une acuité particulière à un moment où les conflits militaires sont nombreux et brutaux, tant à l'échelle de l'Europe que de la planète. Dans le contexte franco-allemand, 2023 est aussi un double anniversaire : celui des soixante ans du traité de l'Élysée, pierre de marque de la réconciliation franco-allemande, et celui des 375 ans de la signature de la paix de Westphalie, fruit du premier congrès multilatéral de l'Histoire scellant une paix franco-allemande qui, à son tour, a servi de référence pour tous les traités entre le royaume et l'empire avant 1789. En dépit de la violence de leurs confrontations, les relations franco-allemandes ont pu ouvrir la voie à une tradition de résolution de conflits et à une sorte d'art de conclure la paix, qu'illustrent ces deux traités. À l'échelle internationale, la réconciliation franco-allemande qui suit la Seconde Guerre mondiale, est, d'ailleurs, souvent considérée comme exemplaire. On sait, du reste, que la sortie de la Seconde Guerre mondiale a (ré)inventé ou forgé un ensemble d'instruments politiques et juridiques encadrant les processus de sortie de guerre (du tribunal de Nuremberg à l'ONU), tout comme les accords de Westphalie ont pu, avant elle, mettre en place des instruments de sortie de guerre visant le rétablissement de l'« amitié », l'amnistie et le redressement de l'économie, et proposant des modèles de négociations multilatérales inspirant les grands congrès des siècles suivants.

Ce colloque fait le pari qu'un dialogue fructueux peut se nouer entre spécialistes de diverses disciplines et de différentes aires géographiques autour de la question des arts et techniques de la paix : de ce qui fait la capacité à conclure la paix, des conditions de félicité de la réconciliation, des manières de faire la paix et des formes de la pacification et de la réconciliation des sociétés. Pour le dire autrement : comment fait-on la paix dans l'histoire ? Quels sont les instruments mis en place pour clore les conflits militaires ou pour instituer la paix dans la durée ? En quoi les guerres impliquant la France et l'Allemagne ont-elles contribué à inventer des manières de sortir de la guerre et de se réconcilier ? Quelles institutions, nationales, internationales, pour pacifier des sociétés sortant de guerre ? Peut-on, au total, faire une histoire de la paix comme l'on peut et a pu faire une histoire des guerres ?

Le colloque "Faire la paix" espère alimenter une réflexion générale sur l'histoire de la paix et des traités dans une perspective transpériode et transdisciplinaire. Une telle ouverture permettrait d'inscrire dans un contexte plus large une histoire franco-allemande de la paix parfois pensée comme un isolat. Ce dialogue que nous espérons aboutira à une appréciation nuancée de sa valeur d'exemple (souvent avancée plus que démontrée), de son rôle particulier et de ses limites. Il espère, au-delà de cette contribution, que du dialogue pourront se dégager de nouvelles manières de penser la paix dans son historicité. A cette fin, les processus de pacification seront interprétés non seulement comme défis politiques et juridiques mais aussi sociaux et culturels, fondés sur la participation de nombreux groupes d'acteurs à des échelles très différentes.

Pour répondre à ce programme, l'appel est scindé en deux axes.

**L'axe 1** se tourne vers les processus de pacification et de conclusion de traités en adoptant une perspective diachronique. Les contributions sur les fondements conceptuels, philosophiques et juridiques de la paix ainsi que les pratiques de sa conclusion sont les bienvenues, de même que les approches culturelles des processus de pacification, les études sur les acteurs institutionnels et groupes sociaux impliqués dans les processus de construction de la paix et de réconciliation, leur rôle dans les arts et la littérature, qu'ils concernent *ou non* les relations franco-allemandes.

**L'axe 2** se concentrera sur le bilan des sorties des guerres franco-allemandes, en accordant un intérêt particulier à la réconciliation franco-allemande après la Seconde Guerre mondiale, ainsi que sur les défis auxquels les deux pays sont confrontés, dans une perspective à la fois politique, sociale, culturelle et économique. Les contributions abordant les problèmes actuels sont bienvenues.

Le colloque s'adresse à toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, de la science politique et de l'histoire à la sociologie et à la philosophie, en passant par les langues et les lettres, les sciences juridiques ou les sciences de la communication.

Les propositions de communication soumises par les doctorant·e·s et post-doc sont fortement encouragées.

### **Calendrier et informations pratiques**

La manifestation se déroulera les 16 et 17 mars 2023 à l'université de Haute-Alsace (Mulhouse).

Les langues de travail du colloque seront le français et l'allemand, une connaissance au moins passive des deux langues est souhaitable.

*Les propositions de communication, d'environ 2000 signes, rédigées en français ou en allemand et accompagnées d'un CV d'une page, seront adressées pour le 15 novembre 2022 au plus tard à [jfa-msh.2023@uha.fr](mailto:jfa-msh.2023@uha.fr).*

Les résultats de la sélection des candidatures seront annoncés avant le 23 décembre 2022.

Les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge.

Le colloque est organisé par les universités de Haute Alsace, de Strasbourg et de Lorraine dans le cadre du partenariat des MSH d'Alsace et de Lorraine, et est soutenu par le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA).

Comité d'organisation :

Régine Battiston, Guido Braun, Nicolas Brucker, Aude-Marie Certin, Karim Fertikh, Sonia Goldblum, Reiner Marcowitz, Sylvain Perrot